



Le Luberon, un territoire vivant et innovant, à préserver et à partager !

Mais au fait, c'est quoi un parc naturel régional ?

C'est un territoire d'intérêt particulier, par la qualité de ses patrimoines naturels et culturels, qu'il importe de préserver. Cette politique d'aménagement et de développement économique, social, culturel et paysager, respectueuse de l'environnement, est exprimée dans une charte partenariale.

Parmi les 58 parcs naturels régionaux de France, le Parc naturel régional du Luberon couvre 1 850 km² sur 2 départements (Vaucluse et Alpes de Haute-Provence), au cœur de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Il fédère 77 communes où vivent 184 000 habitants.

Le Parc accompagne les élus et les acteurs du territoire dans la mise en œuvre de la Charte actuelle, jusqu'en 2024.

Le Parc du Luberon, c'est une équipe pluridisciplinaire de 50 agents et un budget moyen annuel de 4M€ en fonctionnement et 1M€ en investissement, pour mettre en œuvre 5 grandes missions (définies par le code de l'environnement) :

1. protection et mise en valeur du patrimoine naturel, culturel et paysager ;
2. aménagement du territoire ;
3. amélioration du cadre et de la qualité de vie ;
4. développement économique et social ;
5. accueil, éducation et information des publics.





Si vous résidez dans l'une de ces communes, vous êtes dans le Parc naturel régional du Luberon, au cœur d'un territoire vivant où les hommes et les femmes, la biodiversité, la qualité des paysages et du patrimoine se conjuguent avec un développement économique respectueux.

Les 77 communes du Parc

Ansouis • Apt • Aubenas-les-Alpes • Beaumont-de-Pertuis • Bonnieux • Buoux • Cabrières-d'Aigues • Cabrières-d'Avignon • Cadenet • Caseneuve • Cavaillon • Céreste • Cheval-Blanc • Corbières • Cucuron • Dauphin • Forcalquier • Gargas • Gordes • Goult • Grambois • Joucas • La Bastide-des-Jourdans • La Bastidonne • La Brillanne • La Tour-d'Aigues • Lacoste • Lagarde-d'Apt • Lagnes • Lauris • Les Beaumettes • Les Taillades • Limans • Lioux • Lourmarin • Lurs • Manosque • Maubec • Ménerbes • Mérindol • Mirabeau • Montfuron • Montjustin • Murs • Niozelles • Oppède • Oppedette • Pertuis • Peypin-d'Aigues • Pierrerue • Pierrevert • Puget • Puyvert • Reillanne • Revest-des-Brousses • Robion • Roussillon • Rustrel • Saignon • Sainte-Tulle • Saint-Maime • Saint-Martin-de-Castillon • Saint-Martin-de-la-Brasque • Saint-Martin-les-Eaux • Saint-Michel-l'Observatoire • Saint-Pantaléon • Saint-Saturnin-lès-Apt • Sannes • Sigonce • Sivergues • Vachères • Viens • Villars • Villelaure • Villemus • Villeneuve • Voix



unesco

Réserve de biosphère
Géoparc mondial

Pour son patrimoine naturel, culturel et identitaire remarquable, le territoire du Parc naturel régional du Luberon est reconnu Réserve de biosphère Luberon-Lure et Géoparc mondial par l'Unesco.

La Réserve de biosphère Luberon-Lure permet de mener des actions d'expérimentation sur les relations entre l'Homme et la Nature, sur le périmètre du Parc et jusqu'au versant sud de la montagne de Lure.

Le Géoparc mondial Unesco du Luberon permet de valoriser un patrimoine géologique, paysager et culturel exceptionnel, et de développer le géotourisme.

En conjuguant développement et préservation de l'environnement, le Parc du Luberon et ses partenaires jouent ainsi un rôle essentiel dans la reconnaissance du Luberon et de sa valeur patrimoniale au plan international.

Contact presse : Solgne LOUIS - 06 86 17 47 47 - solgne.louis@parcduluberon.fr

Document rédigé en janvier 2022.



Maison du Parc
60, place Jean-Jaurès
84400 Apt
04 90 04 42 00
www.parcduluberon.fr



ALPES DE HAUTE
PROVENCE
LE DÉPARTEMENT

